

Mon petit carnet d'orthographe, pour en finir avec les fautes

■ Dominique Olivier, orthophoniste, a conçu un recueil de règles simplifiées pour maîtriser la manière d'écrire le français.

Au fur et à mesure de ses années de pratique, Dominique Olivier fait un constat : les fiches de règles d'orthographe grammaticale à l'école sont souvent expliquées de façon complexe, elles peuvent être longues, l'enfant a du mal à les lire et leur présentation change chaque année en fonction de l'enseignant de l'enfant. Son projet : tout simplifier et proposer à ses patients un support stable pendant toute leur scolarité.

NAISSANCE D'UN CARNET

Elle commence par faire des fiches en faisant collaborer ses patients. Elle construit une sorte de recueil de fiches avec eux ; chaque patient a un matériel personnalisé, évolutif. Elle teste différents supports : classeurs, fiches... Différents formats : A4, A5, A6. Elle souhaite, au début, que le patient le fasse lui-même, mais elle est vite confrontée aux problèmes de graphisme qui rendent le support peu esthétique et peu lisible, et constate que le travail est très fastidieux pour certains patients.

Après quelques recherches, l'idée du carnet naît. Sous son allure très classique, tout a été pensé dans ce support. Le carnet est sobre : pas de fioritures, peu de couleurs, pas de surcharge d'écriture. L'idée est de pouvoir l'utiliser avec des enfants, mais aussi avec des adolescents et des adultes.

Le carnet est à spirales, pour pouvoir l'ouvrir à plat sur une ou deux pages. Certains patients préfèrent une page pour ne pas être surchargé en éléments visuels. Le format A5 n'est ni trop petit ni trop grand, et, avec le temps et l'utilisation, ce format s'avère le plus adapté. Elle l'adopte. Ainsi, il est possible d'emporter le carnet partout. Les travaux faits en orthophonie vont pouvoir passer les portes de l'école et non pas rester dans le dossier, comme souvent.

Le carnet n'est pas en papier glacé : ceux qui le souhaitent peuvent l'annoter sans surcharger pour ajouter un exemple.

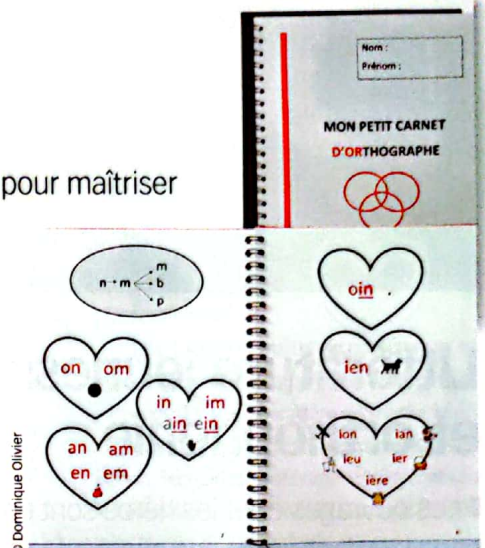
Le carnet est un aide-mémoire : il permet de sortir de l'apprentissage classique pour les enfants avec des difficultés de mémorisation. Quel soulagement pour eux de ne pas avoir à tout apprendre par cœur ! Ce support leur permet d'écrire. Ils reprennent confiance en eux. Le coût cognitif est allégé.

Mon petit carnet d'orthographe est à un prix raisonnable^[1], non seulement pour permettre au plus grand nombre d'acquiescer le sien, mais aussi pour éviter le photocopiage intensif qui irait à l'encontre du projet : non-respect du format, disparition des spirales... et autres raisons déjà citées. Une grande partie du travail consiste à inciter les patients à s'en servir.

CHANGEMENT DE STRATÉGIE D'UTILISATION

Si, dans son projet initial, Dominique Olivier se dit qu'il est mieux de construire le carnet au fur et à mesure avec le patient, elle se rend compte avec la pratique que l'utiliser en entier dès le début offre bien des avantages :

- avancer beaucoup plus vite dans le travail. On cible une règle et, si en écrivant on se rend compte qu'une autre règle mérite d'être abordée, Dominique Olivier montre au patient où la fiche figure dans le carnet sans avoir à la construire avec lui, et lui dit qu'ils reviendront dessus plus tard. L'enfant a l'information et parfois s'y réfère lui-même par la suite ;
- consulter en autonomie une règle lorsque l'on est en décalage avec ce qui est abordé à l'école ;
- utiliser le carnet de plus en plus tôt. Au commencement de son projet, Dominique Olivier travaillait l'orthographe grammaticale plutôt au début du collège. Avec le carnet, elle se rend compte que des enfants avec des difficultés d'orthographe lexicale peuvent tout à fait avoir une analyse grammaticale correcte. Dorénavant, elle propose ce carnet à partir du CE2 ;



© Dominique Olivier

- laisser un support précieux et complet au patient en fin de prise en charge quand tout n'a pas été abordé ;
- faciliter le travail en téléorthophonie. Pendant le confinement, il a été plus facile d'aborder les nouvelles règles avec ceux qui avaient déjà le carnet en leur possession.

Depuis l'édition de son carnet, Dominique Olivier constate que certains orthophonistes s'emparent très facilement de cet outil, alors que l'utilisation pour d'autres sera moins évidente. Elle a donc créé un groupe Facebook^[2] « Mon petit carnet d'orthographe » en plus du guide d'utilisation fourni avec le carnet, pour ne pas le surcharger et aider les orthophonistes à se l'approprier. Elle peut ainsi répondre à leurs questions et bénéficier de leurs retours et de leurs suggestions. Les retours des orthophonistes, des enseignants et des patients qui ont testé le carnet sont positifs. Ils vont dans le sens d'un carnet complet très pratique favorable à l'apprentissage.

Dominique Olivier a pour projet de décliner ce carnet pour les plus jeunes, dans une version plus allégée, mais avec les mêmes codes pour qu'ils retrouvent les mêmes repères avec le carnet suivant. Elle souhaiterait également proposer des formations sur l'orthographe et l'utilisation du carnet. ■

[1] *Mon carnet d'orthographe*, 7,50 euros, à commander sur clesdedys.com ou adresse électronique de Dominique Olivier.

[2] [facebook.com/dominique.olivier.507](https://www.facebook.com/dominique.olivier.507).